

Greffier
du Tribunal de Commerce de
Lille
Halle aux Sucres
33, Avenue du Peuple Belge
B.P. 109
59009 LILLE Cedex

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

V/Réf : GUICHET

Concernant :

Dépôt effectué par :

Saco ACEA
28 rue du Carrousel
Parc de la Cimaïse
59650 VILLENEUVE D ASCQ

Saco ACEA
28 rue du Carrousel
Parc de la Cimaïse
59650 VILLENEUVE D ASCQ

Numéro RCS : Lille B 326 637 204

<94678/2007B00456>

Pièces déposées le 26/01/2009

Numéro : 2900671

Procès-verbal d'Assemblée du 18/10/2008
- Changement d'Administrateur

Tarif fixé par décret 2007-812 du 10/05/07 - 6 Taux de base - Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,

26 JAN. 2009

94678

671

aCéa

Société anonyme au capital de 300 960 Euros

Siège social : 28 Rue du Carrousel – Parc de la Cimaie
– 59 650 VILLENEUVE D'ASCQ

RCS LILLE B 326 637 204

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 18 OCTOBRE 2008**

I

Le dix-huit octobre de l'an deux mille huit, à onze heures, les actionnaires de la société aCéa, société anonyme au capital de 300 960 € divisé en 20 064 actions de 15 €, se sont réunis à VILLENEUVE D'ASCQ, 28 rue du Carrousel, Parc de la Cimaie, en assemblée générale ordinaire, sur convocation du conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par M. Christophe SEGARD, Président Directeur Général.

M. Christian CHOUNAVELLE et Mme Catherine SAUVAGE, acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

M. Cedric TOULEMONDE est désigné comme secrétaire.

Le président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance, possèdent l'intégralité des actions, soit au moins le quart des actions composant le capital social ; qu'en conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

II

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1. La lettre de démission de M. Jean-Marie ROUZE
2. La feuille de présence signée des membres du bureau.
3. Le rapport du conseil d'administration.
4. Le texte des résolutions proposées par le conseil d'administration.

Puis, le président déclare que tous les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation à l'assemblée, et que la société a satisfait, dans les conditions légales, aux demandes de documents dont elle a été saisie. L'assemblée lui en donne acte.

MO

Q J X AC

26 JAN. 2009

III

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du conseil d'administration ;
- Constatation de la démission de M. Jean-Marie ROUZE de ses fonctions d'administrateur ;
- Nomination de deux nouveaux administrateurs : Melle Audrey CRENU et Mme Véronique HOTTIN ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis, le président présente le rapport du conseil d'administration .

Il ouvre ensuite la discussion.

Un large débat s'instaure entre les actionnaires.

Après quoi, et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

IV

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de M. Jean-Marie ROUZE de ses fonctions d'administrateur, avec effet au 1^{er} octobre 2008.
Elle lui donne quitus entier de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer en remplacement de M. Jean-Marie ROUZE démissionnaire, Melle Audrey CRENU demeurant 14 rue Jacques CARTIER à 59 200 TOURCOING, née le 24 novembre 1974 à TOURCOING (Nord), pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur , soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Melle Audrey CRENU, ici présente, remercie les actionnaires de leur confiance, déclare accepter ces fonctions , que rien ne s'y oppose et que notamment elle n'exerce pas plus de cinq mandats d'administrateur de société anonyme ayant leur siège social sur le territoire français.

Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page, including a large signature, a star-like mark, and the initials "MO" and "AC".

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer , à compter de ce jour, un administrateur supplémentaire, à savoir : Madame Véronique HOTTIN demeurant 54 Bis rue de Pérenchies à 59 237 VERLINGHEM, née le 27 mai 1967 à CHARLEVILLE MEZIERES (08), pour une durée de trois années.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mme Véronique HOTTIN , ici présente, remercie les actionnaires de leur confiance, déclare accepter ces fonctions , que rien ne s'y oppose et que notamment elle n'exerce pas plus de cinq mandats d'administrateur de société anonyme ayant leur siège social sur le territoire français.

QUATRIEME RESOLUTION

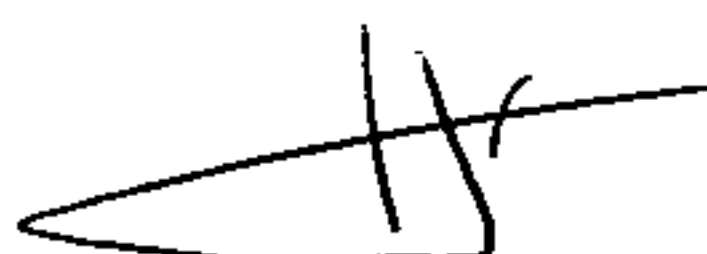
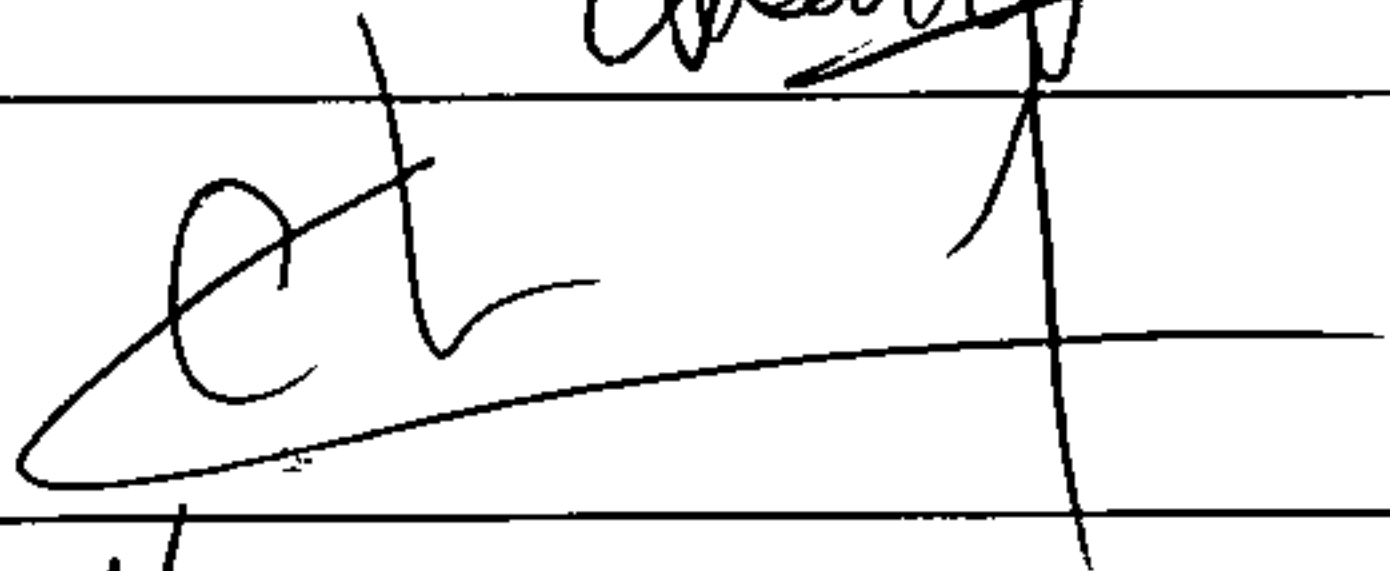
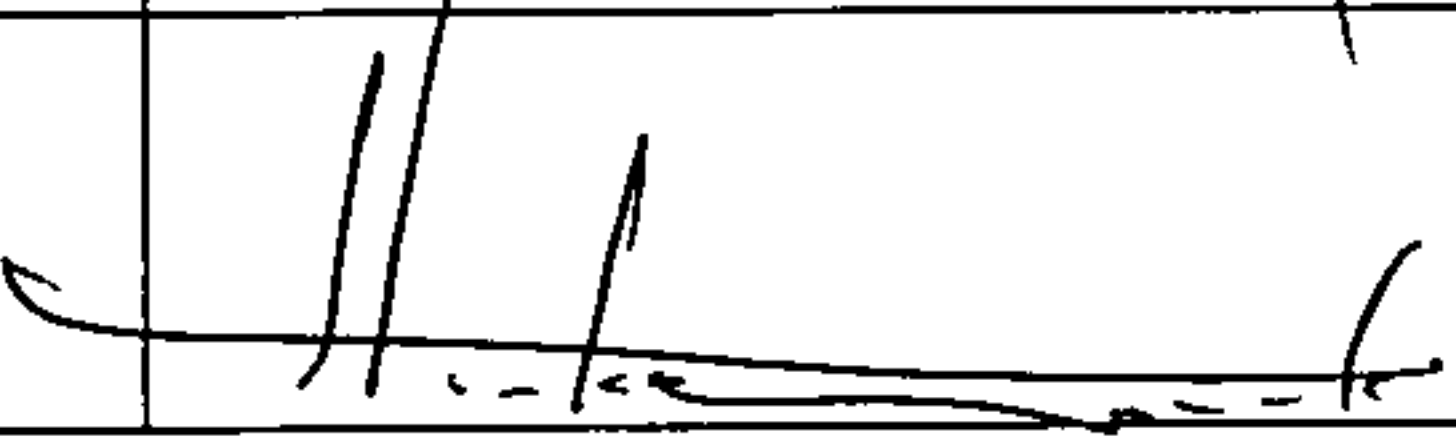
L'assemblée générale confie tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

V

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le présent procès-verbal, établi par le président, a été signé par lui et les membres du bureau.

Le président Christophe SEGARD	
Le premier scrutateur Catherine SAUVAGE	
Le second scrutateur Christian CHOUNAVELLE	
Le secrétaire Cedric TOULEMONDE	

Melle Audrey CRENU	« bon pour acceptation des fonctions d'administrateur » <i>Bon pour acceptation des fonctions d'administrateur</i> 
Mme Véronique HOTTIN	« bon pour acceptation des fonctions d'administrateur » <i>Bon pour acceptation des fonctions d'administrateur</i> 